

DEC211721INC

Décision portant nomination de Mme Corinne GOSMINI en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de Chimie;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme **Corinne GOSMINI** directrice de recherche de 1^{ère} classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut Chimie, du 15/04/2021 au 14/07/2021 pour 40% de son temps de travail.


Sa mission a pour objet de concourir à l'élaboration de la politique de l'institut de chimie en matière de plateformes en lien avec le/la DAS Infrastructures de recherche et la responsable opérationnelle des IR de l'INC.

Pour l'exercice de cette mission, Mme **Corinne GOSMINI** demeure affectée à l'UMR9168 - Laboratoire de Chimie Moléculaire (LCM), ECOLE POLYTECHNIQUE - route de Saclay - 91128 PALAISEAU CEDEX.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris,


28/05/21
Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl